

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

DECRET

ANNEE 1968 - N° 124 /PR-MJL.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Proclamation du 17 décembre 1967 ;
Vu le Décret n°22/PR du 30 janvier 1968, portant formation du Gouvernement Provisoire ;
Vu le Décret n°441/PR-SGG du 22 décembre 1967, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
Vu la Loi n°65-5 du 20 avril 1965, portant Statut de la Magistrature Dahoméenne et les textes modificatifs subséquents ;
Vu la Loi n°65-3 du 20 avril 1965, fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
Vu le Décret n°66/PR-MJL du 17 septembre 1965, portant intégration de Monsieur PARAISSO Alexandre dans le Corps de la Magistrature Dahoméenne ;
Vu le Décret n°422/PR-MJL du 16 décembre 1967, mettant Monsieur PARAISSO Alexandre en position de détachement pour effectuer un stage organisé par l'O.N.U. auprès de l'Electricité de FRANCE ;
Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
Après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 19 avril 1968 ;
Le Conseil des Ministres entendu,

LE D E C R E T :

Article 1er.- Monsieur PARAISSO Alexandre, Magistrat de 3ème grade 5ème échelon, précédemment placé en position de détachement, est nommé Conseiller par intérim à la Cour d'Appel de COTONOU.

Article 2.- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

Fait à Cotonou, le 25 Avril 1968.

Par le Président de la République,
Le Chef du Gouvernement Provisoire,

Lieutenant Colonel Alphonse ALLEY.

Chef de Bataillon
Maurice KOUANDETE.

Le Garde des Sceaux
Ministre de la Justice et de la
Législation,

Pour

Le Ministre des Finances, des Af-
faires Economiques et du Plan, absent

Le MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES
AFFAIRES SOCIALES chargé de l'intérim :

Lieutenant Vincent GUEZODJE.

MEDECIN LIEUTENANT P. BONI

Ampliations :

PR	4
MJL	10
CSM	2
Tous Ministres	12
Trésor	1
DI	1
CF	4
DB	2
DC	2
SGG	2
IAA	2
JORD	1
Gde Chancellerie	1
JS	2
DGAJL	2
Intéressé	1